Juin 2026

Installer le logiciel Adobe Digital Editions

Adobe Digital Editions (ADE) est un logiciel vous permettant de lire et de regrouper des livres numériques sur votre ordinateur, ainsi que sur des appareils de lecture mobile compatibles. Il est obligatoire d'utiliser celui-ci pour lire les livres numériques protégés par des droits digitaux (DRM).

1. Se rendre sur https://www.adobe.com/fr/solutions/ebook/digital-editions/download.html

   et **télécharger la dernière version d'ADE**, selon votre appareil (MAC ou PC).

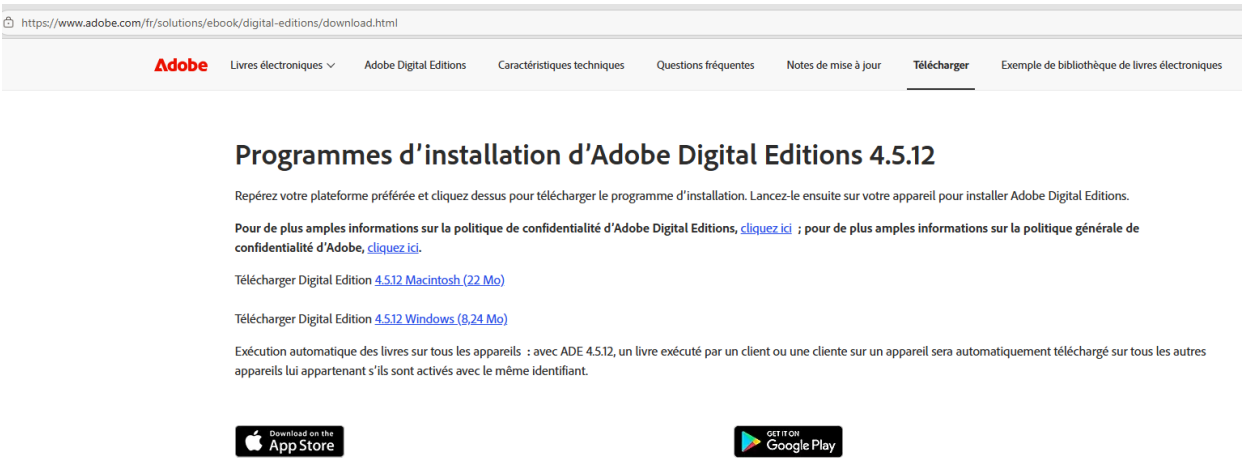

Descendre en bas de la page qui s'affiche, jusqu'aux "**Downloads**".

Selon le navigateur que vous utilisez, la marche à suivre pour lancer l'installation diffère :

   a. Dans **Internet Explorer**, cliquer sur le bouton **Exécuter** dans la barre de téléchargement en bas de la page.
   b. Dans **Chrome**, choisir un emplacement pour enregistrer le fichier, puis cliquer sur **Enregistrer**. Une fois le téléchargement terminé, cliquer sur **ADE_4.5.12_Installer.exe** dans la barre de téléchargement en bas de la page.
   c. Dans Firefox, cliquer sur **Enregistrer** le fichier. Une fois le téléchargement terminé, dans la barre de navigation, cliquer sur le bouton téléchargements puis cliquer sur **ADE_4.5.12_Installer.exe**.

2. L'installation d'Adobe Digital Editions démarrera. Cocher la case « J'accepte les termes de la licence », puis cliquer sur **Suivant**.

VILLE DE LEVALLOIS LA MEDIATHEQUE
CC BY NC SA

3. Cliquer sur **Installer**.

4. Une fois l'installation terminée, cliquer sur **Fermer** pour fermer le programme d'installation. Adobe Digital Editions démarrera automatiquement.

5. Dans Adobe Digital Editions, cliquer sur le menu **Aide**, puis sur **Autoriser l'ordinateur**.

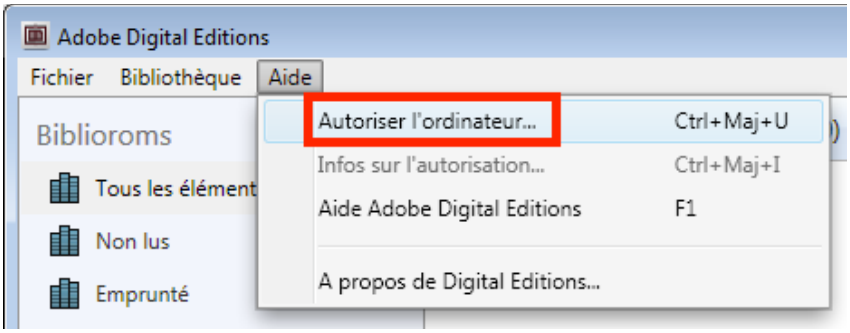

6. Inscrire **l'identifiant ByteBooks** (l'adresse électronique) et **le mot de passe** choisis lors de la création de votre identifiant.

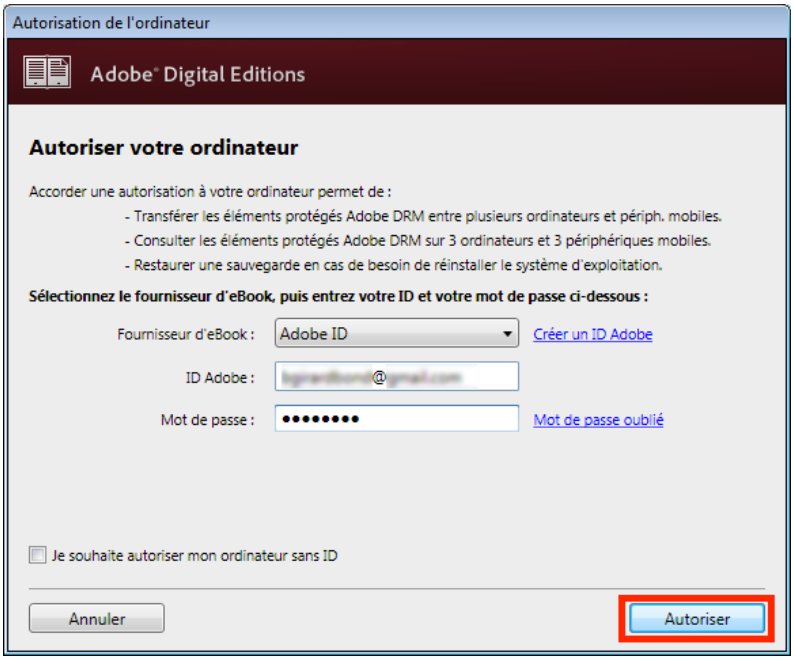

7. Cliquer ensuite sur **Autoriser**.

8. Cliquer sur **OK** pour terminer l'autorisation.

Votre ordinateur est désormais autorisé à télécharger des livres numériques empruntés.